



Micro Crédit Personnel Accompagné

Vous accompagner dans votre projet grâce au microcrédit

Le microcrédit est un prêt accordé aux foyers à revenus modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit. Si vous avez un projet, l'Udaf 66 assure votre accompagnement durant l'ensemble de la procédure : accueil, écoute, constitution du dossier, présentation du dossier à la banque, suivi durant la période de remboursement. Vous pouvez en bénéficier dans les situations suivantes :

- ➔ Vous êtes exclu de l'accès au crédit mais vous êtes en capacité de rembourser les mensualités du prêt
- ➔ Vous suivez une démarche d'insertion sociale (travail, formation, logement, soins...)
- ➔ Vous vivez une situation difficile due à un accident de la vie (chômage, divorce, maladie...).

Quels projets peuvent être financés ?

Emploi-Mobilité : acquisition ou entretien d'un véhicule, formations payantes, reprise d'études, bilans de compétence...

Logement : déménagements, cautions, dépôts de garantie, mises aux normes du logement (travaux d'isolation par exemple), acquisition ou remplacement d'un appareil ménager...

Santé : achat de lunettes, d'appareils auditifs, soins dentaires...

Cohésion familiale : adaptation du logement en cas d'handicap ou de dépendance, frais d'obsèques de proches...

Tout crédit vous engage et doit être remboursé !



Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :

Accueil sur rendez-vous du lundi au
vendredi

Tél. : 04 68 51 86 36 (de 9h à 12h)

Mail : mplf@udaf66.fr



Permanences

- **Maison Pour Les Familles**
3 rue Déodat de Séverac
Sonnette N°2
66000 Perpignan